

Justificatif généré le 26/02/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 26/02/2024
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/726512
N° d'annonce : 726512

OFFICE CB 21

Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable Professionnelle

Siège social : 30 avenue Kléber 75116 PARIS

528 792 351 R.C.S. Paris

Aux termes des délibérations du Conseil d'administration du 15 novembre 2023, le siège social de la société a été transféré, avec effet au 26 février 2024, du 30 avenue Kléber à Paris (75116) au 10 rue de Madrid à Paris (75116).

Le premier alinéa de l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 10 rue de Madrid à Paris (75008). »

Le reste de l'article 4 demeure inchangé.

Mention sera faite au RCS de Paris.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a4fgdkJL

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a4fgdkJL>

